

# Assemblée Générale 2020

## Rapport moral pour l'exercice 2019

- - - - -

Mesdames, Messieurs,  
Chères Consœurs, Chers Confrères,

Avant de débiter la lecture de ce rapport moral, je souhaiterais rendre hommage à notre ami et collègue Dominique ARVEL, décédé en début d'année 2019. Adhérent au Syndicat depuis 1972, ancien membre du Conseil d'Administration, il fut également Responsable de la Région Nord-Ouest. Il était très apprécié pour ses qualités humaines et professionnelles.  
Initiateur informatique.

Nos pensées accompagnent également les familles qui ont perdu un de leurs proches.

Après deux reports de notre AG en raison des circonstances sanitaires exceptionnelles que nous vivons depuis six mois, nous voici enfin dans la possibilité de dresser le bilan de l'exercice 2019 devant vous.

En ce premier septembre de l'année 2020, rapporter les événements de l'avant-covid peut apparaître comme un exercice hors du temps ou même d'un autre temps mais nous vous le devons.

= - - - - =

Notre Assemblée Générale est l'occasion, chaque année, de faire le point sur les actions et les démarches menées par notre Syndicat afin de défendre, représenter et promouvoir notre activité professionnelle, dans un climat social tendu et un contexte économique que nous avons connu meilleur.

Le début de l'année 2019 fut marqué en effet par la poursuite du mouvement des Gilets Jaunes tandis que la fin d'année fut bouleversée par des grèves dans les transports au niveau national, en réaction au projet de réforme des retraites du gouvernement.

C'est dans ces contextes perturbés que les professionnels du marché de l'antiquités et de la brocante ont dû œuvrer pour maintenir leur activité.

Acteurs du marché de l'art, vecteurs essentiels dans la préservation et la transmission du patrimoine et des connaissances, nos professions et nos commerces doivent être valorisés et reconnus à leur juste valeur. C'est le rôle du SNCAO-GA de s'engager dans cette promotion.

L'organisation de manifestations sous l'égide du Syndicat participe à cette valorisation.

A ce titre, l'année 2019 s'est déroulée, ponctuée par nos rendez-vous traditionnels :

**La Foire de Chatou et le Salon du Parc Monceau.**

L'édition du Printemps de la **Foire de Chatou** fut marquée par le choix d'un nouveau prestataire pour le montage et le démontage des stands :

Des tentes et des chapiteaux en toile blanche, plus lumineuses apportent une nouvelle esthétique à la foire.

Le maximum a été fait, en concertation avec ce nouveau fournisseur, pour la mise en œuvre d'une prestation de qualité dans le respect de l'implantation générale et habituelle des stands.

Des modifications liées aux conditions techniques se sont imposées et certains exposants ont dû s'adapter à cette nouvelle disposition. Nous les remercions pour leur compréhension et pour les efforts qu'ils ont dû engager dans l'organisation de leur stand.

L'inauguration se déroula avec la participation amicale de Raymond Poulidor, ancien champion cycliste et légende du Tour de France à qui une exposition fut spécialement consacrée. Laurent Luyat, journaliste sportif qui présente notamment le Tour de France sur France Télévisions, était également présent.

A l'occasion de cette édition, deux partenariats furent mis en place :

- le premier avec l'Office de Tourisme intercommunal Saint Germain Boucles de Seine, afin d'assurer une promotion encore plus importante de la Foire de Chatou,
- le second avec les organisateurs du Grand Marché d'Art Contemporain qui se déroule sur l'Île des Impressionnistes juste après la Foire de Chatou.

Lors de cette session, 30.620 visiteurs furent accueillis sur la Foire.

Des sanctions furent prises après la manifestation à l'encontre d'exposants qui n'avaient pas pleinement respecté le Règlement intérieur, sachant que les marchandises neuves et copies de toutes catégories sont formellement interdites quelle que soit leur origine d'acquisition, de même que tous les meubles ou objets dont une modification récente en aurait transformé la conception initiale.

En Septembre, la Foire fut inaugurée par la comédienne Ingrid Chauvin.

Après plusieurs reports indépendants de la bonne volonté de tous, le Prix Saint-Roch fut remis à Stéphane Bern, homme médiatique passionné qui sensibilise les Français pour la conservation de notre patrimoine commun.

Le Prix Saint Roch fut également remis à Pierre-Jean Chalençon, autre passionné qui collectionne les souvenirs napoléoniens et qui participait alors à la populaire émission de France 2 qui parle à sa façon de la « Brocante »... mais qui en parle quand même...

D'un point de vue fonctionnel, l'enregistrement des inscriptions des exposants fut facilité par la date butoir qui avait été fixée, permettant aux exposants ayant envoyé leurs dossiers d'inscription dans les temps de bénéficier d'une remise de 5 % sur le montant de leurs stands (cette formule fut reconduite depuis).

Il fut également rappelé, sous la houlette d'un nouveau Commissaire Général de Foire Alain Benedick et d'un nouveau Commissaire Général Adjoint, Bernard Rouflay que les dossiers doivent être complets, accompagnés des différents documents justificatifs, du chèque d'acompte encaissable avant la Foire et du chèque de solde encaissable dans la semaine suivant la fin de la manifestation. Les acomptes des exposants sont en effet nécessaires pour permettre au Syndicat de régler les acomptes de ses propres fournisseurs. Dans l'ensemble, cette 99<sup>e</sup> édition se déroula bien, même si la météo ne fut pas très favorable.

**Le Salon des Antiquaires et d'Art contemporain du Parc Monceau**, pour sa quatrième édition, se déroula du 11 au 19 mai 2019 dans un climat particulier du fait des manifestations des Gilets Jaunes le week-end. La Ville de Paris nous rappela par ailleurs les contraintes liées à l'occupation du domaine public :

- Interdiction d'accrocher quoi que ce soit aux arbres et aux grilles du Parc Monceau ;
- Les marchandises ne doivent pas être déballées par les exposants en dehors des stands, le tapis rouge étant réservé à la seule circulation des piétons ;
- Aucun obstacle (barrière ou marchandise) ne doit entraver la piste cyclable, qui doit demeurer entièrement libre d'accès.

Nous tenons à remercier très particulièrement Mme Jeanne d'Hauteserre, Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement, pour son soutien et son accueil toujours chaleureux dans ce cadre très privilégié des abords du Parc Monceau.

Un projet de Foire aux **Batignolles**, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, fut également évoqué mais ne put aboutir du fait de l'indisponibilité du site aux dates souhaitées.

Depuis 2014, le Syndicat National des Experts Numismates et Numismates Professionnels (SNENNP), est partenaire du SNCAO-GA.

Dans le cadre de ce partenariat, nous avons préparé en 2019 l'organisation matérielle des 69<sup>e</sup> et 70<sup>e</sup> **Salons Numismatiques** qui se sont déroulés au Palais Brongniart, Place de la Bourse à Paris, en avril et en octobre.

Dans le cadre de sa mission de représentation et de défense de la profession auprès des pouvoirs publics, le Syndicat a été amené à intervenir sur différents dossiers au cours de l'année.

- En janvier, le Conseil National du Marché de l'Art qui rassemble les principales organisations professionnelles de notre secteur d'activité et dont fait partie le SNCAO-GA, a adressé un **courrier au Président de la République** ainsi qu'au Premier Ministre et à différents ministères, pour leur faire part de la multiplicité et de la technicité des normes qui impactent le marché de l'art français, au moment où le Brexit pourrait amener le Royaume-Uni à s'affranchir de certains dispositifs portés par l'Union européenne.
- Des réunions se sont déroulées à Bercy concernant les dispositions relatives à la **lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme**. Des lignes directrices ont été signées en mai, conjointement par Tracfin et la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects pour expliciter auprès des professionnels leurs obligations en la matière, notamment l'obligation d'établir une déclaration de soupçon dans certaines situations. Les personnes « se livrant habituellement au commerce d'antiquités et d'œuvres d'art » sont assujetties à ce dispositif LCB/FT aux termes de l'article L.561-2 10° du code monétaire et

financier. Les Douanes et la Commission nationale des sanctions constituent respectivement les autorités de contrôle et de sanction. La France sera évaluée pendant l'automne 2020 par le GAFI (Groupe d'Action Financière), organisme intergouvernemental de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

- En fin d'année, des contrôles ont été opérés sur le Salon des Antiquaires de La Rochelle par des inspecteurs de l'environnement de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et de l'Agence Française pour la Biodiversité. Ces contrôles ont porté sur l'ensemble des **objets en ivoire** présentés sur le Salon et sur les documents en la possession des exposants. Les objets en ivoire sont en effet soumis à une réglementation spécifique issue de l'arrêté du 4 mai 2017 du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, portant modification de l'arrêté du 16 août 2016 relatif à l'interdiction du commerce de l'ivoire d'éléphants et de la corne de rhinocéros, et de certaines espèces protégées (...) sur le territoire national. Afin d'évoquer ces contrôles, des demandes de rendez-vous ont été formulées à la fois auprès du Service départemental ONCFS de la Charente-Maritime qui a effectué le contrôle au Salon de La Rochelle, et à la Direction de la Police de l'ONCFS dans les Yvelines, qui coordonne au niveau national les missions de police exercées par les agents affectés dans les services départementaux.

**Les contraintes imposées par les autorités à notre profession ne manquent pas !** Et parfois ces obligations à portée générale s'ajoutent à des difficultés plus spécifiques comme celles rencontrées par nos collègues qui exposent sur le marché historique des Puces de la Porte de Vanves, fortement impactés et pénalisés par des travaux d'aménagement et la création de pistes cyclables pour lesquels ils n'ont pas été consultés. Le SNCAO-GA souhaite exprimer son soutien aux confrères qui exposent sur ce marché et appuie auprès de la Mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement la demande de l'Association PARIS PUCES 14 visant à l'organisation d'une rencontre avec l'ensemble des intervenants concernés.

Plusieurs autres évènements liés à la vie syndicale ponctuent cette année 2019 :

- **L'Assemblée Générale** annuelle se déroula comme à l'accoutumée en avril. Elle fut l'occasion de rendre hommage à deux administrateurs, Catherine Fournet et Jean-Philippe Chancereul, membres du Conseil depuis respectivement 1988 et 2001, qui n'ont pas souhaité se représenter pour un nouveau mandat. La Médaille d'Honneur du Syndicat a été remise à Mme Fournet et la distinction de Vice-Présidente d'Honneur lui a été attribuée à l'unanimité des administrateurs, tandis que la Médaille d'Honneur du Syndicat avait été remise le mois précédent à M. Chancereul lors de la soirée avec les exposants de la Foire de Chatou, M. Chancereul étant également le Commissaire Général de la Foire.

Cette Assemblée Générale fut aussi l'occasion d'accueillir une nouvelle administratrice en la personne de Lydia Quint.

Juste avant l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire se déroula une Assemblée Générale Extraordinaire au cours de laquelle fut entériné le changement de nom du Syndicat en « Fédération Nationale du Marché de l'Art et des Antiquités ».

Une commission de travail fut mise en place.

- En juin, comme chaque année, la réunion du Conseil fut l'occasion pour les administrateurs d'aller en région à la rencontre des professionnels, adhérents et non adhérents, ainsi que des associations locales et des personnalités.

**Cette réunion décentralisée eu lieu à Albi**, dans le Tarn. Les administrateurs furent reçus à l'Hôtel de Ville, dans la Salle des Etats, par la Maire Mme Stéphanie Guiraud-Chaumeil, qui leur présenta sa ville, riche d'histoire et de patrimoine. La Cité épiscopale d'Albi est inscrite depuis 2010 au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Lors de cette soirée sous l'invitation de Monsieur Dargein-Vidal, directeur de la Mutuelle Santé APICIL, les administrateurs furent rejoints par M. Michel Gomez, Président d'Honneur du Syndicat. Nous remercions Monsieur Dargein-Vidal pour son accueil et la qualité du séjour qu'il a offert généreusement à l'ensemble des administrateurs du syndicat.

La rencontre avec les adhérents de la région et un journaliste de *La Dépêche du Midi* a permis d'évoquer la situation des Foires et des Salons, l'évolution des modes de consommation, les différents modes de para-commercialisme, et la nécessité d'une communication accrue visant à promouvoir le métier auprès du grand public et des générations les plus jeunes.

Nous devons, notamment, bien mettre en avant les connaissances des marchands et leur rôle dans la préservation du patrimoine. Ces thèmes récurrents dans les attentes des adhérents doivent guider notre réflexion syndicale.

Au cours de cette année 2019, les occasions de renforcer nos partenariats ou notre présence au sein d'autres organisations ont été nombreuses :

- La Maison des Artistes a renouvelé la possibilité pour nos adhérents de souscrire à un tarif privilégié la carte de « Membre Bienfaiteur » qui permet de bénéficier d'un accès gratuit et/ou coupe-file dans la plupart des musées nationaux et régionaux.
- Un questionnaire préparé par le Syndicat a été remis par des étudiants de l'Institut d'Etudes Supérieures des Arts aux exposants de la Foire de Chatou de mars pour connaître leurs besoins et leurs attentes en matière d'internet. Le SNCAO-GA est partenaire depuis de très nombreuses années de l'IESA qui forme ses étudiants aux métiers du marché de l'art et de la culture. Une synthèse des résultats a été présentée lors de la réunion des Présidents départementaux, juste avant l'Assemblée Générale.

(La publication a été retardée par l'interruption liée à l'épidémie mais est parue dans le bulletin de cet été)

- Des parutions ont été faites dans le Bulletin concernant notamment :
- Les manifestations organisées par le Groupement des Antiquaires et Brocanteurs du Roussillon dont le Président, M. Bernard Rouflay, est également le Trésorier Général du SNCAO-GA.  
Le Noël des Antiquaires, en particulier, qui se déroule chaque année en décembre à Perpignan, connaît un succès sans cesse renouvelé.
- Le Salon des Antiquaires de Dijon, dont l'organisation est assurée par une entente de marchands dont notre secrétaire général adjoint Jérôme Henry.
- En juin, le Président Nowicki a été élu Vice-Président de l'Association Paritaire des Commerces de Détail Non Alimentaires. Il est également Vice-Président du CDNA et membre du Comité Directeur et du Comité Exécutif de la Confédération des Commerçants de France

dont le Président, M. Francis Palombi, défend et représente les commerçants indépendants auprès des pouvoirs publics.

M. Palombi a été très actif dans le cadre de la crise des Gilets Jaunes pour demander et obtenir du gouvernement un soutien fort pour les professionnels impactés par le mouvement.

- M. Nowicki a participé en mars à la cérémonie de remise des prix de la Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville, et en octobre à l'Assemblée Générale de la Compagnie Nationale des Experts (CNE). Cette Chambre, présidée par M. Frédéric Castaing, regroupe 160 experts spécialisés dans des domaines très précis couvrant les antiquités, les tableaux, les livres, les curiosités et les objets d'art de toutes époques.

Grâce à son réseau de Présidents départementaux et de Membres correspondants, le Syndicat est représenté sur le territoire national : nous souhaitons rendre hommage à nos représentants pour l'information et l'aide qu'ils apportent à nos confrères dans les régions.

Pour une cotisation de 180 €, nous avons continué de proposer à nos adhérents des services adaptés à travers le Bulletin, l'Assurance Protection Juridique, les permanences du service juridique et comptable...

Avec le Label « Antiquité-Qualité », c'est une image valorisante de la profession qui est défendue en distinguant les organisateurs de manifestations d'Antiquité et de Brocante les plus sérieux ainsi que leurs exposants.

Je remercie Frédéric CHAPILLON notre directeur administratif et Nathalie RAGOT notre secrétaire administrative pour leur implication sans faille dans leur tâche de gestion et de représentation.

Je remercie l'ensemble des administratrices et les administrateurs pour leur implication bénévole dans l'activité de notre Syndicat.

De nouvelles candidatures ont été reçues pour les élections du Conseil d'Administration.

Nous sommes très heureux de constater l'intérêt suscité auprès de nos adhérents qui souhaitent s'engager davantage dans la promotion, la valorisation de nos métiers et dans l'organisation syndicale de notre secteur d'activité.

Il y a en effet 8 candidatures pour 4 postes à pourvoir pour le collège Antiquaires-Brocanteurs, sachant que notre confrère Christophe Berteaux se représente pour le collège des Galeries d'Art. Nous souhaitons à chacune et chacun bonne chance.

Je vous remercie pour votre aimable attention et je vous souhaite une excellente fin de soirée.

**Rémi MACHARD**  
**Secrétaire Général**